



# COMMUNIQUÉ

## **Scarpaleggia dépose une motion pour que le gouvernement fédéral crée un « conseil du fleuve Saint-Laurent »**

**Ottawa, le 2 décembre 2010** – Francis Scarpaleggia, député de Lac-Saint-Louis et porte-parole libéral pour les questions d'eau, a déposé une motion à la Chambre des communes afin de demander au gouvernement Harper de créer un conseil du fleuve Saint-Laurent, et ce, en vue de mieux gérer et protéger cette voie navigable d'importance vitale.

« Lors de la table ronde sur l'eau à laquelle j'ai assisté plus tôt ce mois-ci à Sainte-Flavie, une collectivité sise sur le fleuve Saint-Laurent dans la circonscription fédérale de Haute-Gaspésie–La Mitis–Matane–Matapédia, on a fait ressortir la nécessité de se doter d'un organisme de coordination visant à promouvoir la gestion intégrée du fleuve Saint-Laurent », a déclaré le député de la région de Montréal, dont la circonscription borde aussi cette voie d'eau nord-américaine d'importance vitale.

« À la lumière des discussions qui ont eu lieu tant lors de la table ronde que séparément avec d'autres personnes s'intéressant à l'avenir du fleuve Saint-Laurent, on ne dispose pas de la vision, du leadership ou de la cohésion nécessaires pour relever les défis auxquels est confronté le fleuve », a ajouté M. Scarpaleggia.

Comme il est mentionné dans la motion du député libéral, le conseil comprendrait des représentants du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec, des Premières Nations, des municipalités riveraines, de l'industrie et de groupes environnementaux. Il tirerait parti de l'expertise scientifique de nombreux ministères ainsi que des connaissances locales des 13 comités des Zones d'intervention prioritaires (ZIP), des comités consultatifs financés dans le cadre de l'actuel Plan d'action du Saint-Laurent.

Dans sa motion, M. Scarpaleggia demande au gouvernement de modeler le conseil du Saint-Laurent sur celui du bassin du Fraser, sur la côte ouest du Canada. « Compte tenu de l'importance qu'a le fleuve Saint-Laurent pour l'environnement, l'industrie et ses communautés avoisinantes, il me semble logique et raisonnable de le doter d'une

structure de gouvernance consultative semblable à celle du fleuve Fraser », affirme le député de l'Ouest-de-l'Île de Montréal.

-30-

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Ludmilla von Hoyningen Huene, adjointe spéciale de Francis Scarpaleggia, au 613-995-8281 ou à [scarpf8@parl.gc.ca](mailto:scarpf8@parl.gc.ca).